

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE

Séance du 12 juillet 2023

Date de la convocation: 05/07/2023 *L'an deux mille vingt-trois et le douze juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS, Maire de Vabre.*

Membres en exercice :

14

Présents : 12

Représentés : 2

Votants : 14

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Michel CALS, Romain DECOURT, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD RIBOULET

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté : Christine GAILLARD par Laurence JULIEN, Christophe MUR par Claude SALVETAT

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2023 048

Objet : Modification à la hausse du temps de travail d'un agent

Madame le Maire informe l'assemblée :

Compte tenu du départ à la retraite de Mme SCHNEGG, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de Mme SIGUIER, adjoint administratif.

Cette modification est assimilée à une suppression d'emploi et à la création d'un nouvel emploi car elle modifie au-delà de 10% la durée initiale de l'emploi

Madame le Maire propose à l'assemblée :

Conformément aux dispositions fixées aux articles L313-1 et L542-2 du Code général de la fonction publique,

- de supprimer l'emploi de adjoint administratif créé initialement à temps non complet par délibération du 21/09/2021 pour une durée de 14 heures par semaine ,

- et de créer un emploi d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1er octobre 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L313-1 et L542-2,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Dans l'attente de l'avis du Comité social territorial,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'ajuster les crédits correspondants inscrits au budget.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal



Madame Françoise Pons
Madame Françoise PONS
Maire de Vabre (Tarn)



Maire de VABRE